



## Le droit à la mort

La collection  
« Le droit aujourd'hui »  
regroupe des études  
juridiques concernant  
des problèmes  
d'actualité nationale  
et internationale,  
dans divers  
domaines (éthique,  
politique, questions  
de société...).

La mort est un mystère. Personne ne peut prédire quand et comment sa vie se finira. L'Homme cherche toujours à repousser les effets du temps et par conséquent, sa propre fin. Il est toutefois des situations dans lesquelles la mort est recherchée, attendue.

La scène juridique n'a vu apparaître cette question de la mort et d'un droit à celle-ci que tardivement par le biais de propositions de lois à la fin des années 1970. Cette notion de droit à la mort est floue parce qu'aucune définition précise et aucun cadre juridique n'ont jamais été posés. Il convenait dès lors de définir minutieusement cette notion de « Droit à la mort » et de s'intéresser aux fondements juridiques qui pourraient permettre une éventuelle consécration en droit interne.

*Anaïs Vial est actuellement étudiante en master 2 de droit public à l'Université de Rennes. Intéressée par les questions touchant aux libertés fondamentales, cet ouvrage a clôturé sa première année de master.*

ISBN : 978-2-336-44738-4  
16 €



Le droit à la mort

Anaïs Vial



Le Droit  
aujourd'hui

Anaïs Vial

# Le droit à la mort

Préface de Jacques Petit

L'Harmattan